



## Pour le bac 2022, le casse-tête des épreuves de spécialité



Remplacées en 2021 par du contrôle continu à cause du Covid-19, les épreuves de spécialités font encore l'objet de longs débats sur leur mise en place cette année.

**BACCALAURÉAT** - C'est maintenant au ministre de trancher. Jean-Michel Blanquer avait annoncé jeudi 13 janvier, au terme d'une journée marquée par la grève contre la gestion gouvernementale de la crise du Covid-19 à l'école, qu'il allait étudier la question d'un éventuel report des épreuves de spécialités du Baccalauréat prévues du 14 au 16 mars. C'est d'ailleurs ce lundi 24 janvier que doivent se clôturer les consultations avec le ministère de l'Éducation sur la question, signe d'une réponse prochaine.

Un nouveau casse-tête organisationnel pour Jean-Michel Blanquer, qui va devoir très vite apporter des réponses aux étudiants et à leurs professeurs, afin d'éviter une gronde lycéenne en plein milieu de l'élection présidentielle.

D'autant plus que syndicats et représentants du personnel enseignant tirent la sonnette d'alarme sur la situation des lycéens en terminale, estimant que les élèves ne seront pas prêts à la date imposée, suite à deux années scolaires perturbées par la pandémie de coronavirus.

Un éventuel report, mais pour quand?

Dans l'attente d'une décision imminente du ministère de l'Éducation, plusieurs options sont sur la table, dont celle, réclamée par les syndicats d'enseignants d'un report de ses épreuves de spécialité, qui compteront pour un tiers de la note finale et seront intégrés dans Parcoursup pour la sélection dans les filières du supérieur.

Ayant déjà écarté l'idée d'un passage au contrôle continu pour les épreuves de spécialité (comme ça avait été le cas l'an dernier), Jean Michel Blanquer avait expliqué sur Franceinfo le 14 janvier qu'il n'était "pas en situation de transformer" ces épreuves. Le ministre, très critiqué pour sa gestion de la crise sanitaire dans l'enseignement, avait estimé qu'il y avait "plutôt un enjeu sur la date".

Première possibilité, un report de ces épreuves en mai; entre le 9 et le 16, croit savoir le journal Les Échos. Et l'idée paraît bonne sur le papier, permettant ainsi aux enseignants de rattraper le retard accumulé. Un compromis qui permettrait aussi de conserver le programme qui a été fixé pour les épreuves de mars afin d'évaluer les élèves, sans avoir besoin de demander aux candidats d'ingurgiter une moitié d'année de programme en seulement quelques semaines après la rentrée de janvier.



Pour d'autres, comme le Snesc-FSU ou le Snaic, le mois de juin pourrait être la bonne option. Mais pas pour tout le monde. En effet, juin est également le mois fatidique pour l'épreuve de philosophie et pour l'oral du bac, comme l'a rappelé dans *le JDD* Ruben Carius, président de l'association Les Lycéens!. "Reporter ces épreuves en juin, c'est ajouter du stress et de la pression: nous passons déjà le Grand Oral et la philosophie", avait-il alors rappelé le 16 janvier.

Même date, mais plus de sujets?

Dans l'attente de la décision du ministre, différentes options moins contraignantes ont été évoquées lors d'une réunion avec les syndicats, Jean-Michel Blanquer et en présence du Premier ministre, Jean Castex, suite à la grève du 13 janvier. Parmi elles, la possibilité d'un maintien ferme des épreuves de spécialité mi-mars, mais avec la possibilité pour les élèves de conserver leur note de contrôle continu, si celle-ci se trouve être supérieure.

Autre possibilité à ne pas négliger, un allègement ou plutôt un aménagement de ces épreuves voulues depuis la réforme du Bac. Cette option était d'ailleurs celle privilégiée par une majorité d'élus lycéens lors d'une réunion avec le cabinet du ministre le 19 janvier. Ces derniers craignent le report des épreuves de spécialité, qui en cas de décalage, pourraient ne pas être prises en compte dans les dossiers Parcoursup.

Ces aménagements permettraient par exemple d'assouplir les barèmes de notations et de dédoubler les sujets pour toutes les disciplines afin d'éviter la surcharge de travail pour des lycéens déjà bien esquivés par la crise sanitaire et ladite réforme.

Des scénarii pas inenvisageables si l'on se souvient des décisions prises l'an dernier par Jean-Michel Blanquer pour aménager -déjà- les épreuves du Bac 2021: choix de la meilleure des deux notes entre le contrôle continu et l'épreuve en philosophie, possibilité de présenter un mot précisant que des parties du programme n'avaient pas pu être étudiées dans l'année du fait du contexte sanitaire lors de l'oral de philosophie ou encore le choix entre deux textes parmi les 14 présentés pour l'oral de Français.

Une réponse définitive doit arriver de la bouche du ministre de l'Éducation nationale durant la dernière semaine du mois de janvier, mais surtout avant le début des vacances de février qui débiteront dès le 5 février pour la zone B.

**À voir également sur *Le HuffPost*: *Bac 2021: "Une fois qu'on a le bac, on n'est pas sûr d'avoir quelque chose"***

